

MELANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Vol. XII. Montreal, Vendredi 14 Septembre, 1849 No. 106.

SUITE ET FIN DU DISCOURS DE M. DE FALLOUX SUR L'EXPEDITION ROMAINE.

Messieurs,

Nous avons donc agi d'accord avec l'intérêt, la grandeur de la véritable république romaine. En outre de cela, nous avions un grand but, et nous l'avons atteint; nous avions un but catholique, celui de rendre au Saint Siège l'indépendance dont tous les catholiques ont besoin, et, dans cette grande œuvre, dans cette œuvre européenne, de marquer d'une manière plus généreuse et plus efficace encore la main de la France.

Ce but nous l'avons atteint. Nous avions un autre but encore, c'était de prêter aux populations romaines l'appui de la France, non pas, assurément, contre son véritable père, contre Pie IX, l'auteur, le promoteur de tout le mouvement libéral en Italie depuis deux ans; celui que vous avez salué de tant d'acclamations, celui contre lequel vous sembliez avoir inventé la conspiration des ovations, car c'est de triomphe en triomphe que vous l'avez conduit jusqu'au jour où vous l'avez précipité. (Vive approbation à droite) lui qui n'avait pour se défendre que la majesté de sa mission, lui qui n'avait pour se défendre que le rempart malheureux de son caractère trop fragile, le rempart de ses bienfaits; vous l'avez conduit ainsi l'acclamation en acclamation, de reconnaissance en reconnaissance, jusqu'au jour où vous avez fait traire sur le seuil de son palais le poignard et la torche.

Et ici je reviens sur le crime qui sert d'origine à cette prétendue république romaine... (A gauche: allons donc?—A droite: Oui? oui!)... Sur ce crime qui vous interdit à jamais d'établir aucun parallèle, aucune solidarité entre cette république et la nôtre. Si j'insiste sur ce fait, ce n'est pas seulement pour repousser ce parallèle, il l'a été plus d'une fois dans cette assemblée et dans l'assemblée constituante, et en des termes plus éloquents que je ne pourrais le faire; mais c'est parce que j'y trouve un caractère profondément politique; un crime en morale, c'est la violation de la loi; mais en politique, c'est l'aveu de l'impuissance, l'aveu de l'impopularité, l'aveu de la minorité. Oui, si on avait senti, je ne dis pas vous, mais si les hommes qui ont dirigé le coup avaient senti derrière eux une population toute entière, frémissante, même pour les institutions qu'on voulait leur donner, désireuse d'entrer dans cette carrière aventureuse qui était ouverte devant elle, ils n'auraient pas été souiller leur histoire, leurs institutions d'un crime aussi abominable; ils n'auraient pas été flétrir à sa source même le bien qu'ils étaient sur le point de conquérir d'une manière si glorieuse, avec l'assentiment des populations, et la sanction de la majorité.

Je le répète, le crime, en politique, c'est l'aveu de l'impuissance contre la justice et contre la raison. Quand nous aurions eu que ce signal du véritable esprit des populations, je dis que nous serions autorisés à dire que le Pape a été l'objet de la dernière des ingratitudes et du plus honteux des complots, et qu'il n'y a rien de commun entre cela et l'histoire de la papauté, le rétablissement du gouvernement temporel du Pape, les vœux sincères et légitimes des populations. (Très-bien! très-bien!)

Cependant M. Favre a beaucoup insisté sur ce point; il a tenu à nous représenter comme faisant violence à cet esprit si libéral et si paternel de Pie IX; il nous a dit que nous serions bientôt obligés, en abandonnant honteusement le terrain que nous avons conquis, on d'aller diriger nos armées contre le Saint-Père lui-même.

Eh bien, j'en suis fâché pour l'honorable M. Favre, j'en suis heureux pour mon pays, j'en suis heureux pour l'humanité, il s'est complètement trompé; et je remercie mon collègue des affaires étrangères, d'avoir bien voulu m'autoriser, en son nom, à lire un fragment d'une dépêche qu'il n'avait pas cru devoir porter à la tribune hier, ne pensant pas qu'on se servirait avec tant d'insistance d'un pareil argument.

"Rome, 29 juillet.

"M. de Corcelles à M. le Ministre des affaires étrangères.

"Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer, je suis parti de Rome pour Gaëte dans la nuit du 15 au 16 juillet, après avoir vu toutes les manifestations de la ville pour le rétablissement de l'autorité du Pape.

"Il était évident que nous n'avions pas procédé comme les Autrichiens, et qu'un véritable assentiment national protégé, mais non commandé par notre force militaire, venait de se déclarer.

"J'avais hâte d'arriver le premier à Gaëte, afin d'y présenter ma mission sous l'empire d'une si bonne nouvelle. J'ai dû, en effet, raconter au Pape le premier toutes les scènes variées de la journée du 15."

Puis, entrant dans le détail des conversations politiques, la dépêche poursuivait:

"Comment voulez-vous, m'a dit le Saint-Père, que j'oublie assez la nature purement morale de mon devoir pour m'engager d'une manière positive, lorsque je ne suis pas encore positivement fixé sur les questions de détail, et surtout lorsque je suis appelé à parler vis-à-vis d'une armée de 30,000 hommes et d'une puissance le premier ordre, dont les insistances ne sont un mystère pour personne. Dois-je me condamner à paraître subir l'impression de la force? Si je fais quelque chose de bon, ne faut-il pas que mes actes soient spontanés et aient l'apparence de l'étre? Ne connaissez-vous pas mes intentions? Ne sont-elles pas rassurantes? Mais les réserves dont vous me parlez, n'en ai-je pas pris l'initiative? Puis, comme l'envoyé lui demandait s'il ne pourrait pas, en attendant que les négociations fussent achevées, obtenir du Saint-Père une manifestation publique, le Saint-Père a répondu: "Quelle plus grande preuve voulez-vous que les nombreuses déclarations que

je vous ai faites. Vous savez quelles sont mes intentions. Le gouvernement français est parfaitement maître de faire le mes déclarations l'usage qu'il lui paraîtra le plus convenable; je ne m'oppose nullement à ce qu'il en parle hautement. Mais que le ministère français fasse usage de ce qu'il sait, cela ne reviendra-t-il pas au même qu'une manifestation publique émanée de ma part (Bruit et remous à gauche).

J'espère donc que désormais et le rôle de la France et le caractère du Souverain Pontife, et les inquiétudes exagérées de l'honorable M. Jules Favre, n'auront plus lieu de se produire jusqu'à nouvel ordre. (Interruptions diverses à gauche.)

L'honorable M. Favre a voulu nous écraser sous un dernier rapprochement. Je demande pardon à l'Assemblée de prolonger encore ma réponse; mais ce rapprochement m'a paru une telle imprudence de la part de mon adversaire, que je ne résiste pas à la tentation d'en profiter. Il a cité l'empereur Napoléon: il a voulu mettre son neveu, le Président de la République, et nous en présence d'un pareil souvenir et nous en écraser. L'honorable M. Jules Favre n'oublie qu'une chose. Comme je le disais tout à l'heure, ce n'est pas la première fois que la République a eu affaire au gouvernement pontifical. Napoléon lui-même a traité avec lui le lendemain de la bataille de Marengo. Est-ce que que en été pour élever Pie VII, qui venait de rentrer à Rome au milieu de quelques Napolitains? Non, après la victoire de Marengo, que je l'avoue, nous n'avons pas encore gagné; Bonaparte s'est mis en rapport avec le Pape, non pour contester sa puissance, non pour le chasser de sa souveraineté temporelle, mais pour traiter avec lui, pour faire cette loi sous laquelle nous vivons encore, le concordat.

Je sais bien que plus tard, Napoléon, devenu empereur, n'est pas demeuré dans cette ligne de conduite. Je sais bien que cette puissance qu'il était si loin de dédaigner l'obsédait à tel point dans ses préoccupations qu'il allait contre elle jusqu'à la persécution. Mais vous savez que ce ne sont pas là les plus utiles et les plus glorieuses pages de son histoire, et si vous voulez avoir un sentiment intime et direct sur la question qui nous occupe, je dois à l'allusion de M. Jules Favre l'occasion de vous la lire ici tout entière telle que je la trouve dans l'histoire.

"L'institution qui maintient l'unité de la foi, c'est-à-dire le Pape, gardien de l'unité catholique, est une institution admirable, disait le Premier Consul. On reproche à ce chef l'être un souverain étranger. Ce chef est étranger, en effet, et il faut en remercier le Ciel.

"Quoi! dans le même pays se figure-t-on une autorité pareille à côté du gouvernement de l'Etat? Réunie au gouvernement, cette autorité deviendrait le despotisme des sultans. Séparée, hostile peut-être, elle produirait une rivalité nuisible, intolérable.

"Le Pape est hors de Paris, et cela est bien; il n'est ni à Madrid ni à Vienne, et c'est pourquoi nous supportons son autorité spirituelle. A Vienne, à Madrid, on est fondé à en dire autant.

"Croit-on que s'il était à Paris les Vénitiens, les Espagnols consentiraient à recevoir ses décisions? On est donc trop heureux qu'il réside hors de chez nous, et qu'en résidant hors de chez nous il ne réside pas chez des rivaux, qu'il habite dans cette ville, Rome, loin de la main des empereurs d'Allemagne, loin de celle des rois de France ou des rois d'Espagne, tenant la balance entre les souverains catholiques.

"Ce sont les siècles qui ont fait cela, et ils ont bien fait. Pour le gouvernement des âmes, c'est la meilleure, la plus bienfaisante institution qu'on puisse imaginer.

"Je ne soutiens pas ces choses, ajoutait le Premier Consul, par entêtement de dévot, mais par raison."

Eh bien! nous avons dit comme l'Empereur, j'en demande pardon à sa mémoire, nous avons répété ce qu'il a dit et ce sont les siècles qui ont fait cela, et ils ont bien fait. Nous avons dit comme l'Empereur.

Cette institution pour les âmes, pour le gouvernement des âmes est la plus belle institution qui puisse être jamais. Et jusqu'à ce que M. Arnaud ait trouvé pour cette admirable institution des âmes une autre place, un autre siège, un trône plus à l'abri de toute suggestion étrangère, de tout inconvénient, de tout péril, jusqu'à ce qu'il l'ait trouvée, jusqu'à ce qu'il ait démontré qu'on disait cela l'Empereur avait déserté la cause de la Révolution ou de l'esprit du dix-neuvième siècle, jusque-là je répéterai comme lui: c'est la plus belle institution pour le gouvernement des âmes. (Très bien! très bien!)

Cependant, Messieurs, et je finis là-dessus, je ne voudrais pas être monté à cette tribune pour ne faire que l'apologie, sans réserve, et du Ministère et de l'expédition. Oui, nous avons fait une faute, et je ne crains pas de l'avouer à cette tribune, cette faute, c'est de n'avoir pas pris au 20 décembre l'expédition du général Cavaignac en la doublant. C'est alors qu'il fallait expulser des troupes sur les rives italiennes, c'est alors qu'il fallait réclamer notre part d'action; nous aurions empêché les malheurs qui sont arrivés à Rome; nous aurions empêché le malheur le plus grand arrivé à Navarre. Nous ne l'avons pas fait. Pour moi, je le déclare, vous avez eu tort; il fallait nous occuper de l'expédition de la France préparée par le général Cavaignac.

Pourquoi ne l'avons-nous pas fait? Non, nous l'avons fait parce que nous avons cédé à cet esprit que M. Jules Favre représente ici et qui n'était que trop représenté dans l'Assemblée constituante.

Un membre. A gauche. Et pas assez ici!

Voix à droite. Elle ne savait pas ce qu'elle voulait.

M. de Falloux, ministre de l'instruction publique. Et j'insiste sur ce point, qui sera le dernier, parce qu'il pèse sur toutes nos relations extérieures, parce qu'il pèse, et posera encore sur le fond de toutes les discussions parce que c'est une opposition radicale de principes en

tro l'Assemblée et nous. Voici l'esprit auquel nous avons cédé. C'est cet esprit qui, après avoir reproché à la monarchie ses points de vue et ses intérêts dynastiques, veut créer pour la République un point de vue que je me permettrai d'appeler dynastiquement républicain, qui néglige les intérêts permanents du pays pour ne voir que les intérêts des passions, à ce point de vue qui veut qu'on néglige les forces vives et normales d'une nation pour ne s'appuyer que sur des forces factices et sur des intérêts contestables, et la plupart du temps impossibles.

Ainsi, c'est à l'encontre de ce sentiment que se sont faites toutes les grandes choses dans notre pays. Permettez-moi d'en citer quelques exemples en peu de mots. Mais enfin, le catholicisme lui-même, que vous représentez comme si exclusif sous le cardinal de Richelieu, en a agi autrement. Lorsque Richelieu a cru que le premier intérêt de l'Eglise était de s'affranchir de la tutelle de l'Allemagne, il n'a pas craint d'armer les protestants pour la liberté de l'Eglise.

Lorsque Mazarin tenait dans sa main dévouée la jeune main de Louis XIV, il n'hésitait pas à lui faire signer le traité avec Cromwell.

Et qui donc a fondé la plus grande des républiques modernes, la république des Etats-Unis? N'est-ce pas la monarchie? C'est Louis XVI! et lorsque Washington a appris la mort de Louis XVI, la république américaine, dans la personne de son fondateur, a versé des larmes que la postérité a recueillies, et qui demeurent pour la mémoire de Washington un éternel honneur. (Vive approbation à droite et au centre.)

Eh bien! voilà ce que vous ne voulez pas comprendre pour la République, et c'est avec cela que vous avez perdu le Piémont! (Interruption à gauche.)

Je ne veux pas m'arrêter.

A droite et au centre. Parlez! parlez!

M. le Ministre. On a cité le Piémont hier; l'Assemblée ne permet elle de faire cette application?

Voix nombreuses. Oui! oui! —Parlez! parlez!

M. le Ministre. Vous aviez pour l'Italie, pour la Haute-Italie, la plus magnifique occasion qui fut jamais! Eh bien! vous avez paralysé alors le Gouvernement comme vous voulez nous paralyser nous-mêmes. Ce n'était pas peu de chose que la délivrance du Piémont et de Venise. Lorsqu'après les célèbres campagnes d'Italie, le Directeur voulut témoigner sa reconnaissance au général Bonaparte, vous avez comme il a accueilli notre armée; il lui offrit le plus magnifique drapeau, sur un des côtés duquel étaient écrits les mots de *Lodi, Arcola et de Montenotte* puis sur le revers de ces mots: *Livre 67 combats*.

Eh bien! cette armée, qu'avait-elle produit? Le traité de Campo-Formio, qui laissaient à la France l'Alsace et la Dalmatie, et qui fondait trente républiques, républiques cisalpinnes, républiques transpadanes, républiques cisalpinnes, républiques transalpines; ce n'était pas peu de chose. Vous aviez donc là un grand avortissement. Ce n'était pas peu de chose que d'envoyer Venise et le Milanais; et, malgré ces soixante sept combats, on n'avait pu abattre qu'à cette demi-grandeur! Vous étiez avertis aussi d'une chose, c'est que vous livriez un pacte à vos ennemis au moment où ils se seraient trouvés libres.

Vous sachiez tout cela; il fallait donc prendre de grandes précautions; il fallait être trop heureux de trouver une grande puissance organisée, le royaume de Charles-Albert; il fallait vous saisir de son épée, qu'on appelait l'épée de l'Italie; il fallait vous en armer; vous ne l'avez pas fait. Pourquoi? Parce que c'était un roi. (Approbation à droite.—Interruption prolongée.)

M. Heeckeren. Oui! oui! on l'a avoué au comité des affaires étrangères.

M. de Falloux, ministre de l'instruction publique. Au lieu de vous dire: Cet instrument de la délivrance de l'Italie s'appelle le Piémont, je m'en empare et je combattrai avec lui et par lui, vous vous êtes dit: Cet instrument, il s'appelle Charles-Albert, le roi de Sardaigne. Eh bien! vous vous êtes dit: Je le laisserai périr ou le compromettre. (Explosion de murmures à gauche.—Assentiment à droite.)

M. Heeckeren. Cela a été dit le 28 juillet, dans le comité des affaires étrangères, par M. de Lamartine.

M. de Falloux, ministre de l'instruction publique. Ne le niez pas, les faits parlent plus haut que moi, et d'ailleurs, dans le comité des affaires étrangères, j'entends encore d'ici la parole éloquent qui défendit alors cette politique et les avens qu'elle laissa échapper. Au surplus, nous n'en avons pas besoin pour connaître cette politique, mais elle existe dans une mémoire, et, je le répète, les faits parlent plus haut que toutes les paroles. Voilà ce que vous avez fait. Je sais bien que vous avez à cela une grande réponse, car là où je crois voir un grand tort je cherche toujours une grande excuse. Eh bien, oui, vous en avez une que vous croyez grande, c'est de dire: Nous verserons beaucoup de sang, nous provoquerons des catastrophes épouvantables, mais nous arriverons à un régime magnifique, à la paix universelle, à l'unité entre les peuples.

Est-ce que l'unité a été jamais un gage de paix? Est-ce que l'Europe n'a pas été unanime? Est-ce que l'Europe n'a pas été pendant plusieurs siècles entièrement féodale? Est-ce que jamais nous avons vu répandre plus de sang qu'à cette époque (Bruit.)

Est-ce que l'Europe, sous Louis XIV, n'a pas été entièrement monarchique? Est-ce que l'unité monarchique n'a pas régné plusieurs siècles en Europe? Est-ce que ces siècles ont été exempts de batailles et de sang répandu? Non, cette paix universelle n'a pas existé, elle n'existera pas, parce qu'il faudrait pour cela détruire les lois primitives de l'espèce humaine. Voilà à quoi votre politique se hante toujours; nous en aurons plus tard la preuve dans la discussion de la loi sur l'assistance publique; vous ne voulez pas améliorer la

situation du pauvre sans détruire la situation du riche. Vous voulez faire, contre la loi de Dieu, qu'il n'y ait plus de riches ni de pauvres..... (Bruit)

A gauche. A la question!
M. de Falloux, ministre de l'instruction publique. Eh bien! sur les affaires étrangères, vous heurtez aux mêmes rêveries, aux mêmes impossibilités, et pendant que vous rêvez ces impossibilités, vous laissez tomber votre pays dans des abîmes... [Vive approbation à droite et au centre.]

CANADA.

MAGNIFIQUE PIÈCE D'EAU.

Parmi les embellissements utiles qui ornent la ville de Montréal, on peut sans contredit signaler le vaste réservoir de la côte à Baron. Les personnes qui s'y sont transportées, on lui, le dimanche, en font le lieu de leur promenade, ont déjà pu juger de l'heureux choix de l'emplacement, et de l'importance du travail.

Ce réservoir est destiné non-seulement à fournir de l'eau à une partie de la ville, mais à devenir, quant à ses dépendances, une des plus belles places d'agrément par le concours de la vue, du bon air, de la fraîcheur et de l'ombrage.

Voici un état de la capacité, des dimensions et du coût de ce réservoir.

DIMENSIONS	
Ouverture	220 pieds de long sur 150 de large.
Fond	186 " " sur 110 "
Profondeur	20 " " " "

CONTENANCE

3,240,657 gallons mesure impériale.

COUT.

pour achat du terrain	£750 0 0
pour l'excavation	631 1 0
Tuyaux en fonte pour conduire l'eau du fleuve au réservoir	1321 11 8
Pour garnir les parois du réservoir en pierres concassées, une couche de ciment dans le fond, un rebord de gazon en dedans et en dehors et une allée au tour.	161 8 2
pour clôture	229 12 11
Partie de l'excavation fait dans la rue St. Denis par l'inspecteur des chemins pour placer les conduits.	89 6
Payé à divers pour charroyage, matériaux, ouvrage en brique.	465 10 1
	£3648 4 4

SYSTEME DE DOUANE.

L'échange libre réciproque, dit le *Novo-Scotian*, avec les vingt millions d'habitants qui vivent à côté de nous, nous donnerait tout ce qu'il nous faut. Les Américains ont besoin de charbon, de fer, de poissons, de bois, etc., produits des colonies, et nous avons besoin de leurs grains et de leurs manufactures. Bien qu'il soit très évident que la réciprocité commerciale serait avantageuse à tous les partis, nous ne pouvons nous empêcher de voir que la question est surchargée de difficultés. Le gouvernement américain sera pressé de tenir à la politique de protection, par les compagnies de mines de la Pennsylvanie, les marchands de bois du Maine, et les pêcheurs du Maine et du Massachusetts. Les américains peuvent faire mieux sans nous, que nous pouvons faire sans eux. Nous ne pouvons leur offrir que des millions de chaudières en échange d'un nombre dix fois plus. Un relâchement dans le traité qui garantirait au peuple des colonies le droit exclusif de pêcher dans l'espace de trois milles en mer le long des côtes sera probablement le point sur lequel les négociations tourneront. Les Canadiens désirent naturellement un débouché pour leurs produits agricoles, et de concert avec les habitants du Nouveau-Brunswick voulant donner une nouvelle activité au commerce de bois seront prêts, pensons-nous, à accepter cette proposition. Les autres colonies ayant plus à donner et moins à attendre par les changements proposés, réfléchiront probablement et résisteront soigneusement les arguments pour et contre l'admission des pêcheurs américains dans les limites prescrites par le traité. *Minerve.*

BONNE NOUVELLE!

Les citoyens de Montréal ont décidé, il n'y a que quelques semaines, d'engager le crédit de la cité pour £125,000 afin de faire terminer le railroad du St. Laurent et de l'Atlantique. C'était la question la plus importante, disons-nous, sur laquelle le conseil de notre ville ait jamais été appelé à décider. Nous avons félicité les citoyens sur cette décision et nous les félicitons encore plus sur le résultat honoreux qu'elle a eu.

Déjà les contrats d'entreprises sont passés, et le railroad sera terminé avant trois ans. John Young, éc., et A. Galt, éc., se sont rendus à Portland, après avoir obtenu la garantie de la ville, pour faire des engagements au nom de la compagnie. Leur mission a été fructueuse avec beaucoup d'efforts, ils ont conclu des arrangements avec MM. Black, Wood & Compagnie pour faire terminer l'ouvrage, pas plus tard que trois ans. Le contrat n'attend plus que la sanction des directeurs de la compagnie, et il n'y a pas à douter qu'il ne soit accepté de suite. Les mêmes MM. Black, Wood, et Cie., ont aussi contracté pour construire la partie du chemin de l'autre côté des lignes, avec la compagnie de Portland, dans le même espace de temps.

Dans trois ans Montréal aura une route d'ouverture,